Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 19 (1881)
Heft: 29

Artikel: Le témoin à la réclame
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-186491

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

un déluge universel ; d'autres qu'il mettrait l'équateur aux pôles et les pôles à l'équateur, en nous échaudant comme des fourmis dans l'eau bouillante. D'autres enfin, pensent qu'il pourrait nous enlever la lune et nous emporter dans un hiver de plusieurs siècles auquel ni les hommes, ni les animaux ne seraient capables de résister.

Devons-nous rire de toutes ces prévisions ? . . . Non, pas d'une manière absolue. Plusieurs comètes paraissent avoir des noyaux solides ; des corps solides ont déjà rencontré la terre, sont tombés à sa surface, ont tué des hommes et incendié des demeures. Le 26 avril 1803, dans le département de l'Orne, une explosion effroyable, suivie de détonations pareilles au bruit du canon, partit d'un nuage noir, isolé dans le ciel très pur. Un grand nombre de pierres météoriques, furent précipitées sur le sol où on put les ramasser encore fumantes sur une étendue de trois lieues. Une de ces pierres pesait 20 livres. En juillet 1872, près de Blois, après une explosion entendue de 80 kilomètres à la ronde, une pierre pesant près d'un quintal, tomba à quelques mètres d'un berger, et s'enfonça de plusieurs pieds dans les sol.

On a constaté la chute d'aérolithes beaucoup plus considérables ; il suffit de citer celui de Tucaman, dans l'Amérique du sud, qui pèse environ 15,000 kilogrammes.

Quelle que soit la nature de ces noyaux, il n'est pas douteux qui si l'un d'entre eux rencontrait notre globe au passage, l'un et l'autre courant avec une vitesse de plus de cent mille kilomètres à l'heure, nous nous apercevrions admirablement du choc. Un continent défoncé, un royaume écrasé, Paris, Londres, New-York ou Pékin anéantis, seraient l'un des moindres effets de la catastrophe.

Neanmois il est a présumer qu'un semblable cataclysme n'arrivera jamais, parce que l'espace est immense, parce que notre globe marche avec une rapidité prodigieuse autour du soleil et que le point de l'infini que nous occupons à chaque instant de la durée est imperceptible dans l'immensité de l'univers.

Nous aimons donc à espérer qu'en présence de ces considérations rassurantes nous reprendrons le cours régulier de nos habitudes, que la route du Mont, restée à l'état de cul de sac, va maintenant s'achever, et que la municipalité de Lausanne, dont le tempéramment remuant et le besoin de réformes souffraient de cette panique jetée un moment au milieu de ses administrés, remettra de nouveau sur le chantier tant de travaux commencés.

On tsévau pou vergognâo.

Parait que l'ein est dâi tsévaux tot coumeint dâi z'homo : y'ein a dâi tot bons ; mâ y'ein a assebin que n'ont rein d'honeu à tieu ; quiet : dâi roûtès !

Tandi lo mâi dè Mé dè sti an, cein n'est don pas bin vilhio, on tserroton dè pè lo distrit dè Grandson amenâvè on tsai dè dzàvallès pè Yverdon. Arrevâ âo bas d'on cret iô sagessâi dè bailli on bon coup dè boré, la rosse dè tsévau s'arréte franc et refusè d'avanci. Lo tserroton eut bio la cajolâ, la teri pè la breda, la bramâ, l'écourdjatâ, rein ne fe, la vilhie Bronna cativâvè na pas d'avanci. Quand lo tserroton ve que n'iavâi pas moïan dè la férè einmodâ, sè branquè dévant tot furieux et lâi fâ : « Atteinds pi, tsaravouta, tê vu prâo férè vergogne ! » Adon dépliyè la béte, l'attatsè derrâi lo tsai et coumeint lo gaillâ étâi on foo luron, sè va crotsi dein la limoniére, et hardi ! lo vouaiquie ein route lo contr'amont ein traineint lo tsai et lo tsévau. Quand fe âo coutset dâo cret et que sè fut reprâi onna mi aprés avâi soclliâ, ye sè va mettrè dévant la téta de se n'héga, lâi fâ lo poeing, et lâi dit : « Ora, oûsè-tou mè vouâiti ein face, crouïe béte ? te dussè avâi vergogne d'obedzi dinsè ton maitrè à s'appliyi à ta pliace, bourtia ! »

Et après cein, la rappliya.

Le témoin à la réclame.

La scène se passe devant un tribunal français :

Le président. — Votre nom ?

Le témoin. — Arthur Boudinet.

Votre profession ?

Négociant en vins. Je suis le pricipal correspondant d'une grande maison de Bordeaux. Je fais beaucoup d'affaires. Je gagne par an une trentaine de mille francs.

Le président. — Permettez, je...

— Mes clients sont toujours très contents de moi. Quand la récolte est mauvaise, c'est avec le plus profond chagrin que j'élève le prix de mes vins ; mais quand les vendanges sont bonnes, je n'hésite pas, sans qu'on me le demande, à baisser mes prix.

— Permettez, je...

— Si monsieur le président veut être assez bon pour accepter ce prospectus et même en prendre plusieurs afin d'en distribuer à ses amis et connaissances... (Il passe quelques prospectus aux personnes qui l'entourent ; il en glisse même un dans la poche du gendarme de service.)

Le président. — Mais nous ne vous avons pas fait venir ici pour vous livrer à une propagande que je me permettrai de qualifier de déplacée.

— Excusez-moi, monsieur le président, mais l'habitude du métier...

Le président (d'une voix grave). — Que savez-vous sur le crime qui a été commis ?

— Je m'étonne que le prévenu qui était mon client, et qui le restera si, comme je l'espère, il est acquitté, je m'étonne, dis-je, que cet excellent client, je dis excellent parce qu'il m'achète quatre barriques de vin par an...

— Arrivez au fait, je vous prie.

— Je m'étonne, je le répète, qu'il ait pu commettre ce crime, car il était d'un naturel très doux. Il buvait, en effet, du fort bon vin qui ne pouvait exciter son système nerveux. Pas d'alcool outre mesure dans les produits que je lui vendais. Messieurs les jurés peuvent du reste s'en assurer par

eux-mêmes, car je leur ai apporté un échantillon de mon vin de Bordeaux à deux cent quarante francs la barrique, y compris les droits d'entrée.

— Allez-vous nous laisser tranquilles avec votre commerce ?

— Je dis la vérité, rien que la vérité. (Il tend aux jurés plusieurs fioles qu'il sort de sa poche.)

Le président. — Puisque votre déposition se change en dégustation, vous pouvez vous retirer.

LA DERNIÈRE PENSÉE DEWEBE R.

II.

Que c'est beau, s'écria Elise en montrant cet admirable tableau d'un geste archaïque.

En ce moment le soleil disparaissait entre le grand Bé et le Fort-Royal par délà les côtes du cap Fréhel. A part le flot qui venait mourir sur le sable au pied de la villa avec un crépitement plaintif, le silence était profond. Tout à coup le son d'un cor d'harmonie, doux et velouté comme celui d'une flûte, parvint aux oreilles des dames de Mordreux. Faible d'abord au point qu'on pouvait croire à une illusion, il grandit insensiblement sans perdre de sa douceur !

Il jouait avec un charme infini la délicieuse mélodie de Weber, sa dernière pensée. Le cornet se faisait entendre dans un repli de terrain, à quelques cents mètres de la villa des Sapins, dans lequel s'élevait, à mi-côte, une vieille et solitaire maison, remarquable seulement par sa tourelle carrée.

Elise était sous l'empire du charme dont nous venons de parler. Penchée vers sa mère dont elle tenait la main dans les siennes, à peine si elle osait respirer dans la crainte de perdre une note, une nuance de la délicieuse mélodie.

— Maman, murmura-t-elle lorsque le vallon redevint muet, je voudrais mourir en entendant ce morceau arrangé pour symphonie.

— Elise, ma fille ! que dis-tu là, s'écria Mme de Mordreux visiblement frappée de cette réflexion lugubre.

— Oh ! je ne pense pas à mourir, ma bonne petite mère, reprit Elise, et je ne veux pas t'affliger. Mais nous sommes tous mortels, et pourquoi n'exprimerais-je pas un souhait puéril, sans doute, mais enfin que je forme. Oui je voudrais que vivante ou morte on exécutât près de moi cette suave et touchante mélodie.

— Allons-nous-en, dit Mme de Mordreux épouvantée et en se levant brusquement.

— Oui, allons-nous-en, répéta Elise, de peur qu'un autre air ne vienne me gâter la douce et mélancolique émotion que j'éprouve.

La nuit, Mme de Mordreux dormit mal. La tournure rêveuse et quelque peu bizarre que prenait de plus en plus l'esprit de sa fille l'inquiétait très sérieusement. Les paroles d'Elise lui revenaient sans cesse comme un sinistre pressentiment. — Elle consulta un éminent médecin du pays, le docteur Bertel.

— C'est de la distraction, beaucoup de distraction qu'il faut à Mlle de Mordreux, avait répondu le docteur.

Mais Elise ne voulait point accompagner sa mère sur la plage animée de Roche-Bonne, et lorsqu'elle y consentait elle restait muette, assise sur un pliant, étrangère à la foule élégante qui s'empressait autour d'elle.

— C'est une petite poseuse pour la mélancolie, disait l'un.

— C'est un petit bas bleu sentimental, disait un autre.

— Elle doit faire des vers, ajoutait un troisième.

— Je ne lui trouve pas d'esprit, affirmait une grosse maman incapable d'en juger.

— C'est une nature incomplète, tranchait un monsieur prétentieux et bavard, qui avait parié de faire parler la charmante statue et qui en avait été pour ses frais.

Ce n'était rien du tout cela. Elise n'aimait pas les conversations banales, et, quand elle se trouvait dans une réunion bruyante, sa pensée l'emportait au loin malgré elle, sur quelque îlot rocheux, une plage lointaine ou une colline à l'horizon, et elle oubliait où elle se trouvait.

Les dames de Mordreux avaient rencontré plusieurs fois dans le chemin sablonneux qui conduisait de la villa des Sapins à Roche-Bonne, un grand jeune homme pâle aux cheveux châtains, et aux yeux noirs, fort distingué de sa personne. Jamais elles ne l'avaient aperçu sur la plage ni ailleurs. Il leur était autrement inconnu. Mais par une sorte d'intuition, Elise lui attribuait l'exécution de la suave mélodieuse de Weber.

Mme de Mordreux aussi devenait rêveuse. Une grave pensée l'occupait beaucoup. Elle se rappelait le vœu exprimé par son mari mourant, et ce qui avait été dit à ce sujet peu de jours après, entre elle et M. de Crouïlli. Elle se demandait si le moment n'était pas venu de mettre à exécution les projets ébauchés.

Une après-midi, une voiture s'arrêta devant la grille de la villa des Sapins. MM. de Crouïlli père et fils en descendirent. Ces messieurs étaient sans doute attendu, car ils furent introduits aussitôt. En effet, M. de Crouïlli avait demandé de Dinard, où il était en villégiature la permission de présenter son fils à Mme de Mordreux.

Antoine de Crouïlli était un petit crevé, aux traits fatigués et dont les cheveux roux, partagés par une raie du front à la nuque, devenaient clairs. Il était mis à la mode du jour et paraissait très fat.

— Comment trouves-tu Mlle de Mordreux ? lui demanda son père comme ils s'en retournaient à Dinard, après leur visite.

— Fort jolie femme, mais une glacière.

— Que tu saurais bien réchauffer.

— S'il le fallait...

— Oui, il le faut. Ecoute, Antoine, tu as mangé presque tout ce qui te revenait de la fortune de ta mère, et ce qui me reste à moi est fort compromis dans notre procès avec nos lointains cousins, les de Montbrun. Si je perds ce procès je n'ai plus qu'à me faire nommer consul de France quelque part, et il est presque certain que je le perdrai. — Elise de Mordreux a quarante mille livres de rente. Il est urgent que tu l'épouses avant la perte du procès, sans quoi il est à craindre que Mme de Mordreux ne veuille plus te donner sa fille.

— Eh bien ! papa, nous l'épouserons, répondit Antoine avec une désinvolture cynique, et si tu perds ton procès, je te ferai une pension alimentaire.

Le front de M. de Crouïlli se contracta légèrement.

(A suivre.)

Le mot de l'enigme du précédent numéro est *chat*. La prime est échue à M. Cruchet, à la Outre, Grandson.

Enigme.

Lecteur, je suis un objet creux
Que l'on peut diviser en deux ;
Le haut renferme un corps qui nous vient d'une bête ;
Par lui-même il ne pourrait rien ;
Mais, dans le bas, plongeant sa tête,
Il dit ou du mal ou du bien.

—

Prime : 100 cartes de visite.

En souscription : 3me édition du **Voyage de Favey et Grognuz**. Prix pour les souscripteurs : 1 fr. 20 ; — en librairie, 1. fr. 50.

L. Monnet.

Imprimerie Howard Guilloud & Cie